

## Office de secours et de travaux

En décembre 1949, l'Assemblée générale a créé l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), afin d'aider et de reloger près de 950,000 réfugiés, chassés de leurs foyers par le conflit palestinien de 1948. On compte aujourd'hui plus de 1,100,000 de ces personnes déplacées. L'Office avait pour mission de collaborer avec les pouvoirs publics locaux à la mise en oeuvre de programmes de secours et de travaux au Moyen-Orient, et de consulter ces gouvernements sur les mesures indispensables, jusqu'au moment où l'aide internationale serait tarie, ou jusqu'à ce que les réfugiés puissent, conformément aux résolutions de l'Assemblée, choisir entre le rapatriement et l'indemnisation.

Le mandat ainsi confié à l'Office n'était que provisoire, mais divers obstacles politiques ont empêché une solution acceptable, et ce mandat a donc été renouvelé à trois reprises. Il doit expirer le 30 juin 1964.

Comme il ne semble pas y avoir de prompt solution au problème des réfugiés de Palestine, le Directeur de l'Office a proposé: a) l'administration et la distribution de secours; b) l'organisation de structures scolaires, à l'échelon primaire et secondaire; c) l'enseignement technique sur une base purement bénévole et l'octroi de bourses universitaires; d) l'octroi de prêts et de subventions modestes aux réfugiés qui connaissent un métier et veulent s'établir à leur compte. Le Directeur estime que ce vaste programme, dont l'éducation est la cheville ouvrière, exigera un budget de 36.6 millions de dollars en 1963 et de 37.9 millions en 1964.

De 1949 à 1963, le Canada s'est inscrit en troisième place sur la liste des cotisants à l'UNRWA avec près de \$16,100,000. En règle générale, il verse \$500,000 en espèces chaque année, mais depuis 1958 le Gouvernement canadien a joint à cette quote-part en argent liquide des dons spéciaux de farine de blé, qui de 1958 à 1962 ont représenté \$5,500,000. Sur ce total, un envoi de farine d'une valeur d'un million de dollars s'inscrit au poste spécial de l'Année mondiale du réfugié. En 1964, le Canada a décidé de verser \$500,000 en espèces et de donner pour \$500,000 de farine de blé. Ces cotisations ont alimenté le fonds de secours de l'UNRWA et élargi la portée de ses programmes de rétablissement. Grâce aux dollars et à la farine du Canada, l'UNRWA a fondé l'école Sibilin de formation professionnelle, au Liban, un autre centre à Homs, en Syrie, et une école normale en Jordanie.

### Fonds pour l'enfance (FISE)

Le 11 décembre 1946, l'Assemblée générale a créé le Fonds international de secours à l'enfance (FISE), pour venir en aide aux enfants des pays dévastés par la guerre après l'expiration du mandat de l'Administration des Nations Unies pour le secours et la reconstruction. Le mandat du Fonds a été révisé en 1950; tout en continuant sa tâche quant aux secours d'urgence, le Fonds devait s'attacher surtout aux programmes visant les besoins constants de l'enfance, particulièrement dans les pays insuffisamment développés. En 1953, l'Assemblée générale a décidé de donner au Fonds un caractère permanent.

Le Fonds s'attache au bien-être, à l'hygiène et à l'alimentation rationnelle des enfants dont les pays d'origine pourront ensuite reprendre à leur compte les programmes lancés par le Fonds. Son aide n'est accordée que sur la demande des gouvernements, qui doivent d'ailleurs l'alimenter par des versements paritaires, ce qui élimine les demandes peu fondées. Cette formule double les disponibilités versées par le FISE et jette les fondements de programmes locaux autonomes, une fois son aide terminée.

Le Fonds est financé par des contributions volontaires de gouvernements ou de particuliers. Ses recettes totales en 1963 ont été de quelque 30 millions. Le Canada a versé près de 14.7 millions au FISE, de 1946 à 1963. En outre au cours de la même période, le Canada a donné plus de 62.8 millions de livres de lait en poudre, entier ou écrémé.